

UPR MONITOR

International Service for Human Rights



Human Rights Monitor Series

EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL, 2EME SESSION BENIN (FINAL) EXAMINE LE 07 MAI 2008, LE MATIN

Résumé	
Information générale sur l'Etat en examen	2
Information soumise par le Groupe de Travail	3
Rapport de l'Etat	3
Documents officiels des NU	3
Autres intervenants	4
Dialogue interactif	5
Présentation par l'Etat	5
Tableau sur le dialogue interactif	6
Adoption du rapport [9 mai 2008, 12:00]	32

Résumé

La délégation du Bénin était présidée par M. Honoré Akpomey (Directeur de Cabinet au Ministère de la Justice, Législation et Droits Humains) et composée de neuf membres. Quarante pays ont participé au dialogue interactif. La délégation du Bénin a choisi de répondre aux questions par groupes.

La plupart des Etats a reconnu les défis auxquels est confronté le Bénin dans ses efforts pour améliorer la situation des droits humains et a noté les progrès réalisés au cours de ces dernières années dans des domaines variés. Parmi les sujets discutés figurent:

- Le renforcement du système judiciaire;¹
- Le combat contre la corruption;²
- L'amélioration des conditions de détention et traitement des détenus;³
- L'éradication de la torture;⁴

¹ Brésil, Maroc, Pays-Bas, Royaume-Uni.

² Canada, Etats Unis d'Amérique.

³ Chine, Côte d'Ivoire, Angola, Maroc, Pays-Bas, Royaume-Uni.

⁴ Canada, Danemark, République de Corée, Royaume-Uni.

- Le *Protocole Additionnel à la Convention contre la Torture*;⁵
- L'abolition de la peine de mort;⁶
- Le trafic des personnes, particulièrement les enfants et les femmes;⁷
- Les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants ainsi que les Mutilations Génitales Féminines (MGF) et l'infanticide;⁸
- La discrimination à l'égard des femmes⁹ et les violences domestiques;¹⁰
- Les droits de l'enfant;¹¹
- La protection des personnes invalides;¹²
- Les questions relatives à l'homosexualité;¹³
- La liberté d'expression et de la presse;¹⁴
- Les droits économiques, sociaux et culturels, y compris les Objectifs Millénaires de Développement;¹⁵
- Le droit à l'éducation et les efforts pour améliorer l'alphabétisation;¹⁶
- Les questions relatives à la santé;¹⁷
- Le combat contre la pauvreté;¹⁸
- Le soutien international comprenant l'assistance technique pour la promotion et la protection des droits humains;¹⁹
- La mise en place d'institutions nationales de droits humains en conformité aux principes de Paris;²⁰
- Le renforcement de la coopération grâce au système universel des droits humains, notamment au niveau des procédures spéciales.²¹

Même si toutes les questions n'ont pas été adressées, la délégation du Bénin s'est engagée à prendre en compte les commentaires et recommandations variées soulevées lors de l'échange constructif. Le Bénin a saisi cette occasion pour lancer un appel à la communauté internationale en vue de solliciter un appui en matière d'assistance technique dans le cadre de ses efforts de protection et de promotion des droits humains.

⁵ Danemark, Côte d'Ivoire, Royaume-Uni.

⁶ Philippines, Fédération de Russie, France, Pays-Bas, Italie, Mexique.

⁷ Philippines, République Démocratique du Congo, Belgique, Mali, Canada, Saint Sièges, Azerbaïdjan, Nigeria, Pays-Bas, Royaume Uni, Tchad, Mexique.

⁸ Fédération de Russie, Canada, France, Saint Sièges, Pays-Bas, Royaume Uni, Burkina Faso, Italie, Mauritanie.

⁹ Fédération de Russie, France, Côte d'Ivoire, Syrie, Tunisie, Royaume Uni.

¹⁰ France, Danemark, Azerbaïdjan, Royaume Uni.

¹¹ Brésil, Syrie, Bangladesh, Pays-Bas, Mexique, Belgique, Chine, Fédération de Russie, Saint Sièges.

¹² Chine, Irlande, Sénégal, Egypte.

¹³ Belgique, Irlande.

¹⁴ Canada, Côte d'Ivoire, Pays-Bas, Pakistan.

¹⁵ Sénégal, Nigeria, Cuba, Egypte, Tchad, Afrique du Sud, Soudan, Algérie, Brésil, Philippines, Côte d'Ivoire.

¹⁶ Algérie, République Démocratique du Congo, Belgique, Chine, Philippines, Fédération de Russie, Mali, Lettonie, Azerbaïdjan, Angola, Cuba, Maroc, Bangladesh, Sénégal, Nigeria, Tunisie, Pakistan, Tchad, Afrique du Sud, Soudan, République Démocratique du Congo, Cuba, Nigeria.

¹⁸ Algérie, Fédération de Russie, Malaisie, Cuba, Afrique du Sud, Mauritanie, Soudan.

¹⁹ Algérie, Brésil, Guinée, Côte d'Ivoire, Cuba, Maroc, Syrie, Bangladesh, Sénégal, Egypte, Burkina Faso, Tchad, Afrique du Sud.

²⁰ Philippines, République de Corée.

²¹ Fédération de Russie, Lettonie.

Information générale sur le Bénin

Appartenance au Conseil des Droits de l'homme

Le Bénin n'est pas membre du « Conseil des Droits de l'Homme ».

Membres de la troïka

Nicaragua, Madagascar, Allemagne.

Consultation nationale

Selon le rapport de l'Etat, après élaboration du premier projet par un consultant, le document a été soumis aux membres du « Comité National de Suivi de l'Application des instruments internationaux » élargi aux représentants des organisations non gouvernementales, membres du « Conseil National Consultatif des Droits de l'Homme » (CNCDH) et aux personnes ressources de la société civile.

Informations soumises par le groupe de travail

Rapport de l'Etat²²

Le rapport du Bénin comprend cinq parties principales. La partie introductive concerne la méthodologie, l'historique du processus démocratique lancé en 1990 ainsi que des textes internationaux ratifiés par le Bénin. La première partie fait état du cadre normatif de l'exercice des droits humains. En effet, les traités internationaux et régionaux ratifiés par le Bénin ont une autorité supérieure à celle des lois nationales, sous réserve de chaque accord ou traité. Le Bénin a traduit dans l'ordre juridique interne les différents accords et traités internationaux auxquels il est partie en adoptant un bon nombre de lois d'application de ceux-ci. Par ailleurs, plusieurs mécanismes de promotion et protection des droits humains ont été mis en place, y compris des mesures visant à la protection des droits de l'enfant et de la femme.

Le Bénin mentionne dans son rapport les mesures prises en faveur de la mise en œuvre des droits sociaux et économiques, dont les plus importantes sont les suivantes:

- L'octroi de micro-crédits aux pauvres;
- Les mesures prises pour juguler le problème de l'analphabétisme;
- L'amélioration du secteur de la santé;
- La promotion du secteur éducatif.

Le rapport souligne aussi que malgré les nombreux efforts fournis en vue de la réalisation des droits humains, notamment par la création de différentes institutions de promotion et de protection de ceux-ci, le Bénin rencontre certaines contraintes, telles que la distance séparant le justiciable des tribunaux, l'insuffisance des documents de base, la vétusté du matériel de bureau, l'analphabétisme, la corruption dans le milieu judiciaire ainsi que l'immixtion de l'exécutif dans l'exercice du pouvoir judiciaire.

En conclusion, le Bénin en appelle à la coopération internationale en vue du renforcement des capacités des acteurs en charge de la mise en œuvre des principes universels de droits humains.

²²A/HRC/WG.6/2/BEN/2, disponible au lien suivant:

<http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR%5CPAGES%5CBJSession2.aspx>

Documents officiels des NU²³

La compilation des documents officiels fait mention du nombre important de ratification de traités internationaux de droits humains²⁴ par le Bénin, qui est encouragé à ratifier la « Convention sur la Protection des Droits des Travailleurs Migrants et des Membres de leurs Familles ». ²⁵ Les sections de la « Constitution du Bénin réservées aux Droits Humains » ont été appréciées,²⁶ tout comme les récentes législations visant à l'élimination de toutes discriminations envers les femmes, en particulier les mutilations génitales féminines.²⁷ L'adoption par le Bénin des mesures visant à protéger les droits des enfants et au renforcement du système éducatif ont été louées, bien qu'il ait été recommandé une adoption rapide d'un code des enfants, davantage de révisions du Code pénal ainsi que l'adoption d'une politique de protection de l'enfant.²⁸ Il a également été noté avec satisfaction la possibilité pour les individus de saisir la Cour constitutionnelle en cas de violation des droits fondamentaux, même si des doutes ont été exprimés quant à la connaissance de ces procédures par le public.²⁹ Par ailleurs, l'ancienne « Commission béninoise des droits humains » (« Institution Nationale des Droits Humains ») n'est plus opérationnelle et aucune mesure de réactivation de celle-ci n'est à l'ordre du jour.³⁰ La section sur la « Promotion et protection des droits humains sur terrain » répertorie une liste d'inquiétudes, telles que:

- La discrimination à l'égard des femmes et des enfants;³¹
- La peine capitale;³²
- Les mauvaises conditions de détention;³³
- L'usage excessif de la force (abus dans les cachots) par les officiels en charge de l'application de la loi;³⁴
- Le traitement, l'exploitation sexuelle et le trafic des enfants;³⁵
- Le trafic et la violence à l'égard des femmes (y compris la pratique des mutilations génitales féminines);³⁶
- L'accès à la justice;³⁷
- La liberté d'expression;³⁸

²³ A/HRC/WG.6/2/BEN/2, disponible au lien suivant: <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/PAGES/BJSession2.aspx>

²⁴ Instruments universels auxquels le Bénin est partie: Convention Internationale sur l'Elimination de toutes les Discriminations Raciales *Internationale (ICERD)*, *Convention Internationale sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels (ICESCR)*, *Pacte international relatif aux droits civils et Politiques (ICCPR)*, *Protocole facultatif au PIDCP (ICCPR-OP 1)*, *Convention sur l'Elimination toutes les Formes de Discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)*, *Convention contre la Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradant (CAT)*, *Protocole facultatif au CAT (OP-CAT)*, *Convention relative aux droits de l'enfant (CRC)*, *Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, comprenant l'implication des enfants dans les conflits armés (OP-CRC-AC)*, *Protocole facultatif relatif à la Convention relative à la vente des enfants, la prostitution des enfants et pornographie mettant en scène des enfants (OP-CRC-SC)*.

²⁵ Comité sur l'Elimination de toute discrimination à l'égard de la femme (CEDAW).

²⁶ Comité sur les droits économiques sociaux et culturels (CESCR).

²⁷ CEDAW, Comité des droits de l'homme (HRC), Comité contre la Torture (CAT).

²⁸ Comité sur les droits de l'enfant (CRC).

²⁹ Comité des droits de l'homme.

³⁰ Comité des droits de l'homme.

³¹ CEDAW, CESCR, CRC.

³² Comité des droits de l'homme.

³³ Comité des droits de l'homme, CAT.

³⁴ Comité des droits de l'homme, CAT, CRC.

³⁵ Comité des droits de l'homme, CRC, CAT, Haut Commissariat des NU pour les réfugiés (UNHCR), CESCR, UN Children's Fund (UNICEF).

³⁶ Comité des droits de l'homme, CAT, CRC.

³⁷ CAT, UNHCR, Comité des droits de l'homme.

³⁸ Comité des droits de l'homme, CEDAW.

- Le droit au travail;³⁹
- La pauvreté et le standard de vie adéquat;⁴⁰
- La santé maternelle et infantile (y compris VIH/SIDA);⁴¹
- L'accès à l'éducation et travail des enfants;⁴²
- Le traitement des réfugiés;⁴³
- Et les effets des mesures anti-terroristes et libertés individuelles.⁴⁴

³⁹ CDESCR.

⁴⁰ CDESCR, CRC.

⁴¹ CEDAW, CRC, CDESCR, UNICEF.

⁴² CDESCR, CEDAW, CRC, UNICEF.

⁴³ CRC, UNHCR.

⁴⁴ Comité des droits de l'homme.

Autres parties prenantes⁴⁵

Le résumé des informations fourni par « l'OHCDH » a été soumis par sept organisations de la société civile.⁴⁶ Les ONGs ont observé le cadre institutionnel légal progressif des droits de l'homme et souligné le besoin d'une mise en œuvre effective des instruments de droits humains ratifiés et la révision des lois non conformes aux standards internationaux.⁴⁷ D'autres questions soulevées concernent une législation formelle abolissant la peine de mort,⁴⁸ l'usage excessif de la force de la part des autorités policières,⁴⁹ la codification de la prohibition de la torture,⁵⁰ la pratique d'infanticide,⁵¹ l'exploitation et la violence à l'égard des femmes et des enfants,⁵² le mauvais traitement des détenus, les mauvaises conditions de détention, et la protection des droits en cas de détention,⁵³ le système de l'administration de la justice,⁵⁴ la criminalisation de l'homosexualité,⁵⁵ les obstacles liées à l'acceptation populaire de l'usage des soins de santé modernes (spécialement dans les zones rurales en ce qui concernant les soins prénataux),⁵⁶ ainsi que l'accès à l'éducation des femmes et des filles.⁵⁷

Dialogue interactif⁵⁸

Présentation par l'Etat

Le chef de délégation du Bénin, M. Honoré Akpomey (Directeur de Cabinet, Ministère de la justice, législation et droits humains), a réaffirmé l'engagement de son pays aux idéaux du Conseil et reconnu l'importance du processus de l'EPU pour la protection et la promotion des droits humains, y compris le droit au développement. Le Bénin a fait savoir que l'élaboration du rapport a été le résultat d'une consultation de grande envergure au niveau national avec toutes les composantes de la société civile, les ONGs, les structures étatiques impliquées dans la mise en œuvre des instruments juridiques internationaux ainsi que les universitaires et autres personnes ressources susceptibles d'enrichir et de parfaire le document.

La délégation a rappelé qu'il s'est tenu du 19 au 28 avril 1990 à Cotonou une conférence des forces vives de la nation, qui a donné lieu à une ère de démocratie fondée sur le multipartisme intégral et l'Etat de droit. Ceci

⁴⁵ A/HRC/WG.6/2/BEN/3, disponible au lien suivant: <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/PAGES/BJSession2.aspx>

⁴⁶ Association des Femmes Juristes du Bénin, Cotonou (AFJB), Amnesty International (AI), Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT), Franciscans International (FI), Global Initiative to End All of Corporal Punishment of Children (GIEACP), International Lesbian and Gay Association, ILGA-Europe, Pan African ILGA, the International Gay and Lesbian Human Rights Commission, and ARC International in a joint statement (ILGA), Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT).

⁴⁷ OMCT, AI.

⁴⁸ AI, FIACAT.

⁴⁹ AI.

⁵⁰ FIACAT, OMCT.

⁵¹ FI, OMCT.

⁵² OMCT, GIEACP, AFJB.

⁵³ FIACAT, AFJB, OMCT.

⁵⁴ FIACAT.

⁵⁵ ILGA.

⁵⁶ FI.

⁵⁷ FI, OMCT.

⁵⁸ La plupart des commentaires faits lors de ce groupe de travail sont disponibles au lien suivant:

<http://portal.ohchr.org/portal/page/portal/UPR>. Prière de bien vouloir remplir le formulaire disponible au lien suivant, www.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/form.htm, afin de recevoir le nom d'utilisateur ainsi que le mot de passe. Les archives audiovisuelles des réunions du groupe de travail sont disponibles au lien suivant: www.un.org/webcast/unhrc/index.asp.

a conduit à la mise en place d'un cadre juridique, politique et institutionnel propice à l'instauration d'un Etat de droit et d'une démocratie pluraliste dans lequel les libertés et droits fondamentaux sont respectés. Une constitution fut adoptée et, en 1990, le Bénin est devenu progressivement partie à la plupart des conventions régionales et internationales des droits humains. Bien que le Bénin se soit engagé à coopérer avec les organes de surveillance des traités et autres mécanismes, il ne lui a pas toujours été facile de soumettre ses rapports à temps en raison de ses ressources limitées.

Le Bénin reconnaît la suprématie des traités et accords internationaux sur les normes législatives internes. Il a mis en place une législation appropriée (par exemple, le code des personnes et de la famille, les droits de l'enfant) et a renforcé son cadre institutionnel par l'établissement de la cour constitutionnelle, la « Haute Cour de Justice », le « Conseil économique et social », le « Conseil Consultatif national des droits de l'homme » et la « Commission sur les droits de l'enfant ».

La délégation a souligné certaines mesures que le Bénin a récemment mis en oeuvre pour faire avancer la cause des droits de l'homme, telles que la gratuité de l'éducation primaire, un programme d'octroi de micro-finances aux plus démunis, la gratuité des soins de santé pour les enfants de 0 à 5 ans, la distribution de moustiquaires imprégnées pour les femmes enceintes et qui allaitent. La délégation a rappelé que le Bénin participe régulièrement aux sessions du « Conseil des Droits de l'Homme », et remplit ses obligations de soumission de rapports aux organes de traités et fait un suivi des recommandations de ces derniers.

Le Bénin a mis en place quelques stratégies pour garantir un niveau de vie adéquat, y compris la réduction de la pauvreté et la croissance économique, des mesures variées visant à l'éducation pour tous d'ici 2015 conformément aux « Objectifs du Millénaire pour le Développement », ainsi que l'amélioration du système agricole et la rédaction politique nationale agricole. Pour ce qui est des droits civils et politiques, le Bénin est partie au *Protocole additionnel à la Convention Contre la Torture* de 2006 et se prépare à accueillir sur son territoire le « Sous-Comité contre la Torture ». Il a réhabilité et indemnisé les victimes des actes de torture perpétrés par l'ancien régime révolutionnaire.

Le Bénin est conscient des énormes défis auxquels il est confronté. L'EPU représente pour le pays une opportunité pour lancer un appel d'aide internationale afin de mettre en évidence les lacunes en matière de respect de ses engagements.

Tableau sur le dialogue interactif

Pays	Commentaires positifs	Critiques	Questions	Recommandations (y compris les questions énoncées comme des recommandations)	Référence au rapport de l'Etat/ Compilation des NU/ Résumé de l'OHCHR	Réponses par l'Etat en examen
Algérie	L'Algérie félicite la présentation éloquente du rapport. Elle souligne le fait que le rapport met en valeur les progrès réalisés en matière de protection et promotion des droits Humains. Note avec intérêt les efforts réalisés dans la lutte contre la pauvreté et les axes prioritaires du gouvernement visant à la bonne gouvernance et au renforcement de la capacité des pauvres à participer au processus de décision et de production.		<p>Sous quelle forme le Bénin souhaiterait-il voir cette assistance lui être fournie ?</p> <p>Quelles sont les mesures prises par le Bénin pour encourager l'objectif de l'éducation pour tous, outre le caractère gratuit et obligatoire de l'enseignement primaire ?</p>	<p>Il est recommandé au Bénin d'envisager, grâce à un soutien international ciblé, l'extension de la gratuité de l'enseignement jusqu'au cycle secondaire.</p> <p>Il est recommandé au Bénin de continuer sa campagne de sensibilisation en faveur de l'inscription des filles à l'école.</p>		<p>Depuis la rentrée scolaire 2006-2007, l'éducation primaire et maternelle est gratuite. Le Bénin cherche à accroître de 4 à 15% de la scolarisation d'ici 2015.</p> <p>Il est en train de mettre en place un système de recrutement des enseignants, d'amélioration du curriculum et des infrastructures scolaires. Il est également en train de mettre sur pied des stratégies pour la promotion de l'éducation des filles, pour la construction d'écoles et de logements pour enseignants en zones reculées, pour le programme d'alphabétisation des adultes par une formation des formateurs, pour</p>

Pays	Commentaires positifs	Critiques	Questions	Recommandations (y compris les questions énoncées comme des recommandations)	Référence au rapport de l'Etat/ Compilation des NU/ Résumé de l'OHCHR	Réponses par l'Etat en examen
						<p>l'élaboration de manuels et documents pour l'alphabétisation des femmes et la création du ministère de l'alphabétisation. Le programme de réduction de la pauvreté prendra cet aspect en compte.</p>
Brésil	<p>Le rapport reflète l'engagement du Bénin dans la promotion des droits humains. Le Brésil souligne les bonnes pratiques qui sont, entre autre, la création d'institutions chargées de promouvoir et de protéger les droits humains, tels que le « Comité National sur les droits de l'enfant » et « l'Unité Nationale » pour observer et coordonner les activités des enfants. Félicite le Bénin d'avoir publié le plan de renforcement du système judiciaire.</p>	<p>Le Brésil regrette l'exploitation du travail des enfants au-delà de leurs attentes économiques quotidiennes de travail. Ces enfants sont victimes de traitements cruels, inhumains et dégradants, et subissent des violences psychologiques.</p>	<p>Quelles sont les mesures pratiques prises par le Bénin pour augmenter le pourcentage des foyers ayant accès à l'eau potable, tel que recommandé par les objectifs millénaires de développement ?</p>	<p>Recommande à la communauté internationale de donner une aide technique et financière au Bénin afin d'améliorer le système national pour une incorporation complète des questions de droits humains dans le contexte national.</p> <p>Recommande au Bénin de progresser, avec l'aide de la communauté internationale, dans la promotion des institutions et des valeurs de droits humains.</p>	<p>Le rapport montre également les défis et contraintes auxquels fait face le Bénin en matière de droits humains ainsi que les bonnes pratiques que met en place le pays.</p>	<p>L'Etat envisage le renforcement de la production d'eau dans les villes, le renforcement de la participation des usagers aux constructions, du suivi de la professionnalisation des acteurs locaux opérant dans le secteur. Forage de puits dans les zones les plus reculées ainsi que des mesures d'hygiène entreprises, telles que le traitement des déchets.</p>

<p>Belgique</p>	<p>La Belgique félicite le gouvernement du Bénin pour ses efforts en matière des droits économiques et sociaux, et plus particulièrement dans la protection des enfants, notamment à travers les accords consentis avec les pays voisins tendant à renforcer les contrôles aux frontières et à rapatrier les enfants victimes de trafic. Elle souligne également les progrès obtenus dans la scolarisation (taux de scolarisation est passé de 71 à 92%). Le Bénin a pour partenaire la coopération belge qui, depuis 2002, a doublé son soutien au Bénin.</p>	<p>Nombreux défis en matière de DESC. Le taux de malnutrition des enfants est de plus de 40%. Les rapports sur le trafic des enfants comme main d'œuvre à bon marché sont très préoccupants. Le taux de pauvreté de la population et le chômage reste trop élevé. L'article 88 du Code pénal (CP) criminalise les activités homosexuelles.</p>	<p>Est-ce que la crise alimentaire mondiale risque de détériorer la situation de la population et quelles sont les mesures que prévoit le gouvernement pour protéger la population et particulièrement les enfants ? Est-ce que le Bénin va réexaminer l'article 88 du CP ?</p>	<p>Prendre des mesures visant à protéger les enfants travaillant dans la rue. Intensifier le soutien matériel aux familles les plus marginalisées et les plus défavorisées, et garantir aux enfants un niveau de vie suffisant et plus particulièrement leur droit à l'éducation. Décriminaliser les activités homosexuelles entre adultes consentants.</p>	<p>Les recommandations du CDESC par rapport au niveau de vie de la population. Les recommandations du Comité des droits de l'Homme a conclu qu'une telle législation est contraire aux droits à la vie privée et aux règles de non-discrimination stipulées dans l'article 17 et 26 de la PDCP. Rapport des ONGs sur l'article 88 du CP.</p>	<p>Pour juguler la crise alimentaire mondiale, le Bénin a adopté plusieurs mesures, notamment l'exonération des frais de douanes sur les denrées de base (sucre, lait). Il a mis en place des prix fixes et contrôlés par l'Etat dans les marchés et supermarchés. Le Bénin cherche améliorer la productivité agricole (à long terme) par la fertilisation du sol, la maîtrise de l'eau, la mécanisation de l'agriculture, la recherche sur les produits améliorés, et la gestion des programmes nutritionnels. L'homosexualité est plutôt un phénomène marginal. Dans la tradition béninoise, il n'existe ni mariage sans procréation ni d'adoption entre personnes de même sexe. En cas de</p>
------------------------	--	---	--	---	---	---

						<p>tentative de mariage homosexuel, ces personnes confient au sorcier ou thérapeute qu'il y a eu 'difficulté' pour solliciter de l'aide.</p> <p>Dans le registre béninois, il n'y pas eu de décision rendue en matière de pénalisation des homosexuels. Ceci relève de l'intervention du féticheur et du tradi-praticien.</p>
Chine	<p>Heureux que le Bénin ait mis en place des institutions nationales de promotion et de protection des droits humains. Les différents cours et séminaires organisés pour les juges, les officiels, les syndicalistes et la société civile offrent un environnement de respect de la loi et de sensibilisation de la société. Le Bénin sert de bonne référence pour les pays en développement en matière d'éducation. La Chine apprécie les mesures prises pour</p>		<p>Mesures prises par le Bénin pour améliorer les conditions de détention, et renforcer la protection des handicapés et des enfants.</p>		<p>Note l'attitude ouverte du Bénin à rendre compte des défis dans le rapport national.</p>	<p>La surpopulation carcérale ainsi que les conditions de détention posent problème. Malheureusement, la majorité des détenus sont en détention préventive. Le Bénin prévoit de construire dix autres prisons et est en train de penser à l'introduction de peines non privatives de liberté. Les détenus reçoivent un repas par jour. Les mineurs sont séparés des adultes, sauf pendant les jours</p>

	protéger les personnes vulnérables, telles que les femmes et les enfants. Les mesures arrêtées par le gouvernement pour éliminer l'analphabétisme et rendre l'enseignement obligatoire démontrent une attitude positive à promouvoir les droits humains.					de prière. Des campagnes d'alphabétisation sont en cours ainsi que d'autres programmes de réintégration et de projets agricoles afin d'amener les détenus à travailler.
Philippines	Le Bénin progresse largement en matière de l'amélioration du standard de vie de la population ainsi que de la jouissance des libertés fondamentales de ses citoyens. L'éducation et un meilleur accès des foyers à l'eau potable sont à louer. Félicite le Bénin d'être un Etat abolitionniste de fait.		Donner plus d'information sur les comités des villages visant à combattre le trafic des enfants, par exemple sur leur mandat, leur structure, leur composition et l'impact sur le terrain.	Mettre en place une « INDH » selon les principes de Paris. Poursuivre le renforcement des mesures de protection des droits des femmes et des filles. Recommande au Bénin de continuer dans la voie abolitionniste.	Rapport complet.	Par rapport au trafic des enfants, le Bénin a établi des rapports de coopération avec les pays voisins pour lutter contre ce fléau. Le trafic est difficile à contrôler dans ces pays vu que les frontières sont artificielles et que les parents sont complices du trafic.
Russie	Approuve les étapes franchies par le Bénin dans la protection des droits humains au point de vue juridique et pratique. Evaluate		Le GVT a-t-il demandé une aide technique auprès de « l'OHCDH » afin de pouvoir s'acquitter de ses obligations dans la	Il est nécessaire de renforcer la coopération avec les procédures spéciales et de s'acquitter de ses obligations en matière	L'approche auto-critique du rapport qui définit les tâches du Bénin est à respecter.	Pour la santé des femmes, voir sous Canada ci-dessous.

	positivement le moratoire sur la peine de mort ainsi que les mesures prises pour combattre la pauvreté.		soumission des rapports aux organes de traités ? Le gouvernement entend-il prendre des mesures pour éliminer les châtiments corporels envers les enfants ainsi que les pratiques nocives envers les femmes et les enfants ?	de soumission des rapports aux organes de traités.		
RDC	Le Bénin est un modèle de démocratie et de respect des droits humains en Afrique. La RDC félicite le Bénin des mesures prises liées à l'éducation et à l'accès aux soins de santé ainsi que la lutte contre la pauvreté.		Par rapport à la lutte contre la traite des enfants, outre la loi de 2006, quelles autres mesures ont été prises en vue d'atteindre ce résultat ?		Le rapport donne d'importantes informations sur les actions menées par le gouvernement en vue d'améliorer la condition de sa population.	Le fléau du trafic des enfants est largement provoqué par la pauvreté et, quelquefois, les parents sont complices, rendant ainsi le contrôle plus compliqué. Ils envoient leurs enfants travailler dans les pays frontaliers. Il y a une coopération active entre les pays voisins pour lutter contre le trafic. Une législation criminalisant cet acte a été adoptée et punit l'acte de 6 mois à 3 ans, et de 2 à 5 ans, si l'enfant a été exploité. Il est prévu aussi une amende de 2 à 3 millions. Le Bénin a

						mis en place des comités de prévention de l'exploitation.
Guinée	Félicite le Bénin des efforts dans la promotion et la protection des droits humains depuis la proclamation de la constitution en 1990.		Quel rôle joue le roi traditionnel du Bénin dans le règlement des conflits?	La communauté internationale doit aider le Bénin à faire face à ses besoins spécifiques.	Loue la qualité du rapport qui montre l'importance que le Bénin attache à la promotion et à la protection des droits humains.	Le roi joue un rôle honorifique. Il n'y a pas de roi comme tel au Bénin, mais plusieurs rois locaux. Ils ne sont non plus des leaders d'opinion. Ils peuvent régler de petits conflits et ne jouent aucun rôle dans les élections. Le système existe par clan et par famille.
Mali	Le Bénin déploie une grande énergie pour promouvoir et protéger les droits humains, y compris l'accueil de nombreux ressortissants africains.		Comment le Bénin compte-t-il régler l'analphabétisme, en particulier chez les femmes? Comment régler la question de la traite des enfants?	Recommande à la Communauté internationale d'accompagner le Bénin dans ses efforts de promotion et protection des droits humains.	Le rapport national confirme les efforts significatifs du Bénin dans la promotion et la protection des droits humains.	Pour l'analphabétisme, voir sous Algérie ci-dessus et pour le trafic, voir sous RDC ci-dessus.
Canada	Le Canada se réjouit de l'adhésion du Bénin à plusieurs textes internationaux. Il souligne que le Bénin se place au premier rang en Afrique dans la liberté d'expression et de la presse, selon l'indice	Des problèmes persistent, notamment la traite des enfants et la torture.		Tel que recommandé par le Comité de droits de l'Homme, le Bénin devrait ériger la torture en infraction pénale et faire en sorte que même les ordres d'un supérieur ne soient pas acceptés. Recommande au Bénin de faire une	Référence au « Comité des Droits de l'Homme ».	En ce qui concerne la corruption, elle est prise à bras le corps. Le Président a appelé pour une marche verte contre la corruption. Une loi récente réprimant la corruption et tout autre comportement y relatif

	<p>2007 de la liberté d'expression de « Reporters sans frontières ».</p>			<p>enquête sur les cas de torture et de traduire les responsables en justice. Les mutilations génitales féminines doivent être éradiquées. Le Canada recommande aussi au Bénin de réformer son système judiciaire afin de mettre fin à l'impunité, à la corruption et aux détentions prolongées.</p>		<p>a été adopté et comporte toutes les définitions devant figurer dans le Code pénal.. Les ONGs sont impliquées dans ce combat. Des mesures ont été prises pour éradiquer la corruption complètement (0% d'ici 2015), bien qu'elle existe toujours. Concernant les mutilations génitales féminines (MGF), les mêmes comités qui travaillent pour l'éradication du trafic des enfants essayent de combattre les MGF. Les MGF ont fortement baissé, car depuis 2003, il y a une loi qui punit son exercice. Des programmes de formation ont été conduits pour les leaders d'opinion et les pratiquants des MGF. Les ONGs y ont contribué, la police et la population ont été sensibilisées sur cette question. Récemment, des accords ont été</p>
--	--	--	--	--	--	--

						<p>conclus entre le Bénin et ses pays voisins, car certaines personnes se déplacent à l'étranger pour faire l'opération. Les MGF soulèvent toujours des inquiétudes, mais le Bénin espère que celles-ci vont disparaître d'ici à 2 ans. L'éducation pourrait aider à y mettre un terme, car les MGF sont pratiquées suite à l'ignorance et à l'analphabétisme. Le gouvernement pourrait essayer de convertir les exciseuses à d'autres activités.</p> <p>Le Bénin pourra intensifier son action contre les MGF avec l'aide de ses partenaires.</p> <p>Au regard de la justice, l'un des problèmes majeurs est le manque de personnel. L'Etat est en train de recruter des magistrats pour régler le problème (40 par an).</p> <p>Une nouvelle décision vise à créer une autre</p>
--	--	--	--	--	--	---

						cour d'appel et plusieurs tribunaux.
France	Félicite le Bénin du moratoire sur la peine de mort. Il félicite le gouvernement du fait qu'aucune exécution ne soit intervenue depuis 2005.		Quelles sont les mesures prises par le Bénin pour éliminer les mutilations génitales et les assassinats liés à la sorcellerie? Quid des viols conjugaux et des mariages forcés?	Eliminer la peine de mort. Eliminer les pratiques discriminatoires.	Félicite le Bénin de la qualité du rapport qui montre l'engagement du pays dans la défense des droits humains.	Concernant l'abolition de la peine de mort, il y a une crainte que si la peine de mort est supprimée, le Bénin risque de devenir le refuge des gangsters des pays voisins. Le moratoire deviendra à la longue une abolition de droit, mais celui-ci doit résulter d'un large débat. Pour les MGF, voir le Canada ci-dessus. Pour ce qui est de l'infanticide, la pratique traditionnelle fut que dans certaines régions du Bénin, il fallait tuer les enfants nés "sorciers". Des efforts ont été consentis par le gouvernement pour combattre ce phénomène, bien qu'il continue dans certaines zones. Le gouvernement a initié des campagnes de sensibilisation dans les zones affectées à l'endroit des leaders

						traditionnels et religieux. Le Bénin essaye de protéger l'intégrité des femmes et a adopté dans ce cadre une loi réprimant les violences domestiques et le viol conjugal.
Latvia	Note l'augmentation du budget pour l'éducation.	Encourage le Bénin à poursuivre dans ce sens.		Recommande au Bénin de lancer une invitation ouverte à toutes les procédures spéciales de droits de l'homme à l'avenir.		
Danemark	Félicite le Bénin de l'influence positive qu'il joue dans la région.	La torture et les violences faites aux femmes sont inquiétantes. Il est triste de constater que la police continue à jouir de l'impunité pour les actes de torture. Le Danemark note aussi l'absence de définition de la torture dans la législation.		Recommande au Bénin de criminaliser la torture dans la loi pénale. Revoir d'urgence la loi pénale pour la rendre conforme aux standards internationaux. Rejeter les aveux obtenus suite à la torture. Ne pas utiliser les ordres d'un supérieur pour justifier la torture. Prendre d'importantes mesures pour assurer les droits des détenus et les procédures judiciaires. Etablir un	Le comité contre la Torture et le Comité des droits de l'homme ont exprimé des inquiétudes concernant l'impunité des agents de police.	La définition de la torture dans le Code pénal prendra du temps. En rapport avec « l'OPCAT », le Bénin a autorisé en décembre 2006 l'établissement d'un mécanisme national pour la prévention de la torture. En juillet 2007, grâce au « Comité contre la Torture », un séminaire a abouti à des propositions relatives à la mise en place d'un mécanisme national. Une loi a été

				mécanisme national de prévention à la lumière du <i>Protocole additionnel à la Convention Contre la Torture</i> . Renforcer les mesures contre les mariages forcés.		développée pour opérationnaliser ce mécanisme et un projet de loi est en cours d'étude. Le Bénin se prépare à recevoir la visite du Sous-comité.
Saint Siège	Loue les efforts en matière d'éradication des mauvais traitements envers les enfants.	La traite des enfants reste préoccupante ainsi que l'infanticide des enfants appelés « sorciers ».	Quelles sont les mesures prises pour éradiquer la traite des enfants et pour lutter contre l'infanticide des enfants sorciers?	Campagne contre les coutumes préjudiciables au droit à la vie de l'enfant et du nouveau-né.		Pour le trafic, voir sous RDC ci-dessus. Pour l'infanticide, voir sous France ci-dessus.
Cote d'Ivoire	La Côte d'Ivoire souligne que le Bénin est pionnier du droit à l'expression, du multipartisme et de la démocratie en Afrique. Elle salue également l'adoption du Code des Personnes et de la Famille.		Où en est le Bénin dans la mise en œuvre de l'OPCAT? Appelle la Communauté internationale à aider le Bénin à accélérer l'amélioration du milieu carcéral. Eliminer la discrimination envers les filles et femmes.			Pour « l'OPCAT », voir sous Danemark ci-dessus.
USA	Se réjouit des élections libres et équitables.		Les élections locales prévues pour le 20 avril ont été reportées plusieurs fois, comment le gouvernement s'est assuré-t-il qu'elles			Pour la corruption, voir sous Canada ci-dessus.

			<p>étaient libres et équitables?</p> <p>Quelles sont les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la corruption et que fera-t-il à l'avenir?</p>			
Malaisie	<p>Les initiatives pour éradiquer la pauvreté sont encourageantes et, surtout, au niveau des pratiques d'accès aux micro-crédits.</p>		<p>Quels sont les éléments constitutifs du « Cadre de Stratégie de la Lutte contre la Pauvreté »?</p>			<p>Une des stratégies pour résoudre la pauvreté est d'octroyer des micro-crédits aux jeunes et aux femmes en particulier. Les étapes requises sont les suivantes: d'abord une formation dans l'entrepreneuriat, ensuite la rédaction d'un projet pour une entreprise, enfin la soumission du projet au ministère de tutelle. Suite à une étude sur les projets potentiels, des micro-crédits peuvent être alloués pour la mise en œuvre du projet.</p> <p>Le problème majeur du Bénin est de pouvoir assurer un niveau de vie décent suite au manque de ressources. Pour réaliser ses</p>

						programmes, le Bénin a besoin de trouver les fonds nécessaires. Il est nécessaire de développer un « plan Marshall » pour pallier à tous ces problèmes. Le pays a également besoin d'aide en matière de commerce pour ne pas dépendre éternellement du soutien international.
Azerbaïdjan	Félicite le processus d'élaboration du rapport, résultat d'une large consultation avec la société civile. Se félicite du fait que le gouvernement ait augmenté le budget en matière d'éducation.	Les violences faites aux femmes demeurent préoccupantes.	Mesures pour remédier aux problèmes des enfants non scolarisés, des travailleurs et des mendiants dans la rue. Mesures pour diminuer les inégalités régionales et aussi les écarts entre les villes et villages.	Encourage le gouvernement à redoubler ses efforts dans le domaine de la législation en vue de la rendre conforme aux standards internationaux, particulièrement dans le domaine de l'éducation, de la bonne gouvernance, de la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic des femmes et des enfants.		Concernant l'éducation, voir sous Algérie ci-dessus.
Angola	Salue le rapport qui est indicatif de la manière dont le pays s'acquitte de ses obligations en matière de droits humains. Le Bénin est		Mesures prises pour améliorer les conditions carcérales et pour résoudre le problème d'analphabétisme.	Le Bénin devrait prendre en considération les recommandations des différents organes.		En ce qui concerne les conditions carcérales, voir sous Chine ci-dessus. Pour l'analphabétisme, voir sous Algérie ci-

	partie à plusieurs instruments et est une référence en Afrique en terme de démocratie apaisée.					dessus.
Cuba	Petit pays frappé par la pauvreté et le sous-développement. Félicite le Bénin pour les mesures prises dans la lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme, et pour la promotion de droits humains, en matière de santé et de lutte contre le SIDA.			Le Cuba recommande à la communauté internationale d'octroyer au Bénin l'aide dont il a besoin pour renforcer ses efforts. Encourage le Bénin à capitaliser sur le succès et à redoubler d'efforts, en particulier dans la promotion des DESC.		
Irlande		Regrette que la discrimination des enfants handicapés continue. Regrette aussi la criminalisation des relations entre personnes de même sexe, ce qui cause une souffrance humaine. Ceci est aussi contraire aux articles 17 et 20 du <i>Pacte international relatif aux droits civils et politiques</i> .	Quelles sont les actions prises pour établir une politique nationale à l'égard des personnes handicapées et leur assurer l'accès aux services sociaux de santé?	Combattre la discrimination à l'égard des personnes handicapées en mettant en place une politique nationale leur assurant l'accès aux services de santé. Considérer la décriminalisation des relations sexuelles entre personnes adultes consentantes.		Le Bénin n'est pas partie à la <i>Convention relative aux droits des personnes handicapées</i> et est entrain de revoir sa position. La loi nationale protège les personnes handicapées (réf. article 26 de la constitution qui parle de la protection des groupes vulnérables). Le ministère des femmes, de la famille et des enfants a développé un programme pour protéger les personnes

						handicapées. En 2004, une étude sur le sujet a été conduite. Le Président désirait regrouper les représentants des personnes handicapées lors d'un forum national sur la protection des personnes handicapées.
Maroc	Satisfait que le Bénin ait élaboré le rapport conformément aux directives du Conseil. Salue les efforts de promotion de droits humains et libertés individuelles par la mise en place d'un cadre institutionnel. Salue la primauté des conventions internationales sur la loi nationale et constate avec intérêt les mesures prises pour le droit à la santé et à l'éducation.		Invite le Bénin à continuer de promouvoir les progrès dans le domaine de l'éducation. Invite le Bénin à préciser les domaines prioritaires d'aide.		Rapport élaboré conformément aux principes du Conseil.	
La Syrie	Le Bénin a ratifié plusieurs traités et a mis en place des institutions de protection des droits de l'enfant.		Mesures consenties par le gouvernement pour lutter contre la discrimination à l'égard des femmes et l'analphabétisme,	Besoin d'aide de la communauté internationale pour identifier les défis en matière de développement.		Pour l'analphabétisme, voir sous Algérie ci-dessus.

			surtout envers les femmes.			
Bangladesh	Loue les efforts en matière d'éducation des enfants, les progrès dans l'élimination de l'inégalité de genre dans les écoles ainsi que l'augmentation du budget de l'éducation. Efforts dans la protection des droits de l'enfant, notamment par la mise en place du « Comité national sur les droits de l'enfant » et « l'Unité nationale pour la surveillance de la protection des enfants ». Beaucoup d'efforts dans le renforcement du système judiciaire, le renforcement de capacité et des améliorations des conditions carcérales.		Quel genre de soutien le Bénin a-t-il besoin dans le domaine des droits économiques et sociaux ?	La communauté internationale devrait venir en aide en complémentant les efforts du Bénin afin de prendre une part du fardeau. Renforcer le système judiciaire et éducatif pour assurer plein succès.		Pour l'aide internationale, voir sous Malaisie ci-dessus.
Corée			Quelles sont les attentes et espoirs du Bénin en ce qui concerne la communauté internationale ? Donner de plus amples informations sur la	Recommande au Bénin la création d'une « Institution nationale des droits humains » conformément aux principes de Paris. Redoubler d'efforts pour l'accès à	Le « Comité des Droits de l'Homme » avait recommandé l'abolition de la polygamie. Le « CAT » avait recommandé au Bénin	La polygamie fut abolie au Bénin depuis l'adoption du nouveau « Code des Personnes et de la Famille ». Personne ne peut officiellement se remarier sans avoir

			polygamie. Y a t-il des chiffres clairs de la torture telle que recommandés par le « CAT »	l'alimentation.	d'établir la définition de la torture.	dissous le mariage précédent. Le gouvernement et les ONGs sont entrain de diffuser cette information. En ce qui concerne la torture, voir sous Danemark ci-desus.
Sénégal	Progrès réalisés dans la bonne prise en charge des personnes handicapées. Progrès réalisés dans le domaine de l'accès à l'eau potable. « L'UNICEF » a noté des progrès significatifs dans la réalisation des objectifs du millénaire.		Quelles sont les priorités en termes de besoins? A quand la ratification de la <i>Convention sur les travailleurs migrants</i> signé en 2005?	Octroi d'une assistance technique adéquate.	Le rapport montre les efforts et contraintes dans la protection et promotion des droits humains.	Pour l'aide internationale, voir sous Malaisie ci-dessus.
Nigeria	Rapport impressionnant. Salue l'adhésion aux traités internationaux importants. Le Bénin est résolu à travailler coude à coude avec la communauté internationale. Félicite le pays des mesures prises dans la lutte contre la traite des		Comment le Bénin a-t-il su combler l'écart entre garçons et filles dans le domaine de l'éducation?	Encourage le Bénin à progresser dans ses efforts de réduction de la pauvreté et du bien-être de la population en général. En appelle à la communauté internationale à soutenir le Bénin dans sa marche vers la réalisation des objectifs millénaires pour le développement.	Rapport impressionnant, détaillé et élaboré après une large consultation incluant la société civile.	Pour ce qui est de l'éducation des filles, voir sous Algérie ci-dessus.

	enfants. Le Nigeria va collaborer dans ce sens avec le Bénin.					
Egypte	Loue les progrès réalisés en démocratie, promotion et protection des droits humains. Le Bénin est un exemple de démocratie en Afrique. Salue le niveau élevé de ratifications, en particulier les efforts dans la mise en oeuvre des droits économiques, sociaux et culturels.		Dans le contexte de l'aide internationale, le Bénin a-t-il identifié des domaines spécifiques de priorité ou projets, par exemple dans le cadre du fond prévu pour le suivi de l'EPU? Serait-il possible pour le Bénin de présenter une liste de besoins avant le dernier examen en juin? Quelles sont les mesures prises pour ratifier la <i>Convention relative aux droits des personnes handicapées</i> ?		Le rapport est complet et basé sur la collaboration entre différents intervenants.	Le Bénin va identifier les domaines qui requièrent l'aide internationale. En ce qui concerne la <i>Convention sur les droits des personnes handicapées</i> , voir sous Irlande ci-dessus.
Tunisie	Félicite le Bénin de sa marche vers l'édification d'un Etat de droit. Salue les mesures visant à accroître l'éducation.		Fournir de plus amples informations dans la lutte contre l'analphabétisme, chez les femmes en particulier.	Recommande au Bénin de faire des efforts visant à accroître les droits des femmes et des enfants dans l'éducation et les soins de santé.	Le rapport démontre la volonté du Bénin à continuer d'opérer des réformes visant à l'Etat de droit, et à la promotion et protection des droits humains.	Pour l'analphabétisme, voir sous Algérie ci-dessus.
Pays-Bas	Approche ouverte et constructive de l'EPU. Loue les efforts consentis dans la mise			Faciliter l'accès du public à la justice de façon générale.	Le « Comité des Droits de l'Homme » a recommandé qu'il y ait un système de plainte	En ce qui concerne la plainte individuelle, voir sous Danemark ci-dessus.

	<p>en place d'un cadre légal dans des circonstances difficiles. Salue le fait que le Bénin ait un bon palmarès dans la liberté d'expression. Se réjouit du moratoire sur la peine de mort.</p>			<p>Sensibiliser la population sur la procédure de plainte individuelle. Moratoire de peine de mort, éliminer la peine de mort.</p> <p>Pour pallier le problème d'abus à l'égard des enfants, il faudrait une politique efficace pour les groupes vulnérables.</p>	<p>individuelle.</p> <p>Le « Comité des Droits de l'Homme » et le « Comité contre la Torture » se sont montrés inquiets sur l'abus à l'égard des enfants, sur les MGF, sur la surpopulation et les mauvais traitements dans les lieux de détention. Ces derniers devraient être rendus conformes aux standards internationaux.</p>	
Royaume Uni	<p>Apprécie les réponses aux questions sur l'accès à l'éducation, « l'OPCAT », etc. Salue l'engagement à lutter contre la torture. Loue le travail fait en vue de l'établissement du mécanisme y relatif. Salue les réformes législatives en vue de l'élimination de la discrimination envers les femmes et de lutte contre les MGF.</p>	<p>« CEDAW » a exprimé des inquiétudes à propos des MGF. « CAT » a relevé l'absence de lois nationales réprimant les violences domestiques et le trafic des femmes.</p> <p>Beaucoup de filles continuent à subir le trafic. Les conditions de détention sont mauvaises. « Fiacat » a relevé les lenteurs dans l'exécution des</p>		<p>Le Bénin devrait prendre des mesures pour que la torture soit définie et érigée en infraction. Eliminer les pratiques de mutilations génitales. Eliminer l'exploitation sexuelle des adolescents, s'assurer que les lois contre les MGF soient respectées dans tout le pays. Améliorer les conditions de détention. Poursuivre les auteurs de torture.</p>	<p>Référence au rapport des parties prenantes (« Fiacat »).</p> <p>« CEDAW » sur les MGF.</p> <p>« CAT » sur les violences faites aux femmes.</p>	<p>Pour les MGF, voir sous Canada ci-dessus.</p> <p>Pour la violence domestique, voir sous France ci-dessus.</p> <p>Pour les conditions de détention, voir sous Chine ci-dessus.</p>

		jugements.				
Burkina Faso	Prend note des efforts du Bénin à promouvoir les droits humains. Reconnaît l'accession du Bénin à plusieurs instruments internationaux, ce qui montre sa volonté de se conformer aux standards internationaux.		Comment le Bénin envisage-t-il de faire face aux pratiques traditionnelles néfastes?	Le « Conseil des Droits de l'Homme » devrait se pencher sur la question de l'appui aux pays en voie de développement (à travers « l'Office du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme »). Recommande au Bénin de continuer à améliorer la situation des droits humains dans le pays.		Pour les pratiques traditionnelles néfastes, voir sous Canada (MGF) et France (infanticide) ci-dessus.
Pakistan	Félicite le Bénin pour son insistance pour le développement des DESC et DCP de manière équitable. Note ses efforts en matière de droit à l'éducation, à la liberté d'expression et des droits de la femme.	Le manque de ressources constitue un obstacle.	Le « Comité des Droits de l'Homme » avait recommandé au Bénin de sensibiliser la population sur la Cour constitutionnelle. Quelles sont les mesures prises dans ce sens?	Le Bénin devrait sensibiliser la population pour qu'elle puisse saisir la Cour constitutionnelle.	Le rapport a été préparé avec diligence, en consultation avec tous les intervenants. Référence au « Comité des droits de l'Homme ».	
Italie	Note le moratoire sur la peine de mort. Apprécie les efforts entrepris dans le domaine judiciaire.	Moratoire est de facto. Les croyances traditionnelles sont un obstacle à la réalisation des droits individuels, en particulier au regard des effets que celles-ci		Prendre des mesures visant à abolir la peine de mort. Améliorer la performance des droits individuels affectés par les croyances		

		ont sur les enfants et les femmes.		traditionnelles.		
Slovénie			La résolution 05/1 du « CDH » avait recommandé de tenir compte d'une perspective genre dans le processus de l'EPU. Comment était-ce tenu compte dans les consultations et l'élaboration du rapport? Quelles sont les mesures à prendre pour intégrer la perspective genre dans le suivi des recommandations de l'EPU?	Recommande une intégration totale de la perspective genre dans le suivi de l'EPU.	Rapport complet.	
Tchad	Note l'établissement d'un régime démocratique pluraliste fondé sur l'Etat de droit et de protection des droits humains. Apprécie les efforts en matière de droits économiques, sociaux et culturels, notamment à travers les mesures prises pour l'octroi des crédits aux femmes et en faveur de l'éducation. Salue le moratoire de		Existe-t-il des mécanismes sous-régionaux pour faire face au fléau du trafic des enfants?	Donner toute l'assistance nécessaire pour réaliser le progrès entamé en matière des droits de l'homme. Ratifier le deuxième <i>Protocole relatif aux Droits Civils et Politiques.</i>	Rapport riche et plein de renseignements.	Pour le trafic des enfants, voir sous RDC ci-dessus.

	la peine de mort.					
Mexique	Note les efforts visant à améliorer la situation des droits humains. Note la ratification des traités et le développement d'une législation pour la mise en œuvre de ces derniers. Reconnaît le moratoire sur la peine de mort. Note une importante législation visant à lutter contre le trafic des enfants et la mise en œuvre des recommandations du « Comité des droits de l'enfant ».		Fournir de plus amples informations sur les étapes franchies dans le cadre du programme national des droits humains en tant que supplément aux mesures déjà existantes de promotion et de protection des droits humains.	Accepter une visite par le « Rapporteur spécial sur la vente des enfants ». Renforcer la coopération avec les procédures spéciales en acceptant ses visites et en répondant aux communications, aux mesures d'urgence ainsi qu'à ses questions. Abolir la peine de mort dans la loi, ratifier le 2ème <i>Protocole facultatif sur les Droits Civils et Politiques</i> .		
Afrique du Sud	Le pays joue un rôle spécial dans le continent. Il est régi par une démocratie constitutionnelle. Salue la mise en place des mécanismes de droits humains. Salue les efforts en matière de l'éducation gratuite, en particulier	Prend note des difficultés de la situation économique affectée par les politiques d'ajustement structurel et de la dette extérieure.	Peut-il compléter les informations sur l'état de l'octroi d'un logement approprié dans la ligne de la récente législation?	Recommande au Bénin d'établir un partenariat international visant à obtenir une assistance technique pour faire face aux défis socio-économiques. Recommande à la communauté internationale d'accroître son aide afin d'accélérer les stratégies d'allègement de la souffrance de la population et surtout celle des femmes et des	Rapport complet.	

				communautés pauvres.		
Mauritanie	Prend note des efforts entrepris pour combattre la pauvreté et la protection des groupes vulnérables.		Plus d'information sur les programmes de lutte contre les mutilations génitales féminines.	Donner plus de place à la scolarisation des filles, cela pourrait diminuer les MGF.		Pour les MGF, voir sous Canada ci-dessus.
Soudan	Le paragraphe 81 du rapport national montre le degré de transparence et de crédibilité. Encourage les efforts consentis en matière des droits économiques, sociaux et culturels. Félicite le rôle que joue le Bénin dans le groupe des « Pays les Moins Avancés ». Note avec appréciation les efforts d'aboutissement aux objectifs du millénaire.			Partager avec les pays les moins développés les défis en matière sociale et économique.	Rapport transparent et crédible.	

Observations finales

La délégation du Bénin a remercié les membres du Conseil et toute l'assemblée présente, et s'est félicité du dialogue constructif et fructueux. La délégation a ajouté que les autorités béninoises sont conscientes de toutes ces questions et ont une volonté manifeste de promouvoir les droits humains pour tous. Le Bénin prend l'engagement de prendre les mesures qui s'imposent pour rendre la protection des droits humains effective et universelle, en conformité avec l'EPU. Il sollicite à nouveau l'appui de la communauté internationale pour réaliser les nombreux efforts restants.

L'adoption du rapport [09 mai 2008/12:00]

L'Allemagne, présentant le rapport pour le compte de la troïka, a exprimé son appréciation au secrétariat et à la troïka pour leur coopération constructive. Elle a ensuite remercié le Bénin pour son ouverture et pour les débats constructifs. La troïka a adopté le rapport, qui, selon l'Allemagne, reflète l'image du pays et où « la démocratie a trouvé une demeure stable ».

La délégation du Bénin a remercié le Conseil de son intérêt pour son pays et a réaffirmé son engagement à considérer les différents commentaires et recommandations. Le Bénin a réaffirmé l'importance qu'il attache à l'instauration d'un Etat fondé sur l'Etat de droit.

Le rapport fut ainsi adopté. Il a été décidé que la délégation a deux semaines (jusqu'au 23 mai) pour faire des commentaires éditoriaux sur son rapport. Les réponses du Bénin aux recommandations contenues dans le projet de rapport seront incluses dans le rapport final qui sera adopté par le « Conseil des Droits de l'Homme » lors sa session régulière de juin.

COUNCIL MONITOR STAFF

Paul Dziatkowiec, Human Rights Officer
Eléonore Dziurzynski, Communications Officer
Michael Ineichen, Human Rights Officer
Vanessa Jackson, Human Rights Officer
Yuri Saito, Fellow
Rosa Sanz, Fellow
Gareth Sweeney, Deputy Manager
Katrine Thomasen, Manager

Author of this report

Chantal Mutamuriza, Human Rights officer

ABOUT THE PUBLICATION

The Council Monitor forms part of the Human Rights Monitor Series produced by ISHR. It provides you with information about all the key developments at the Human Rights Council, including Daily Updates during the session of the Council, an Overview of the session, briefings and updates on the major issues of concern in the transition from the Commission on Human Rights to the Council and other key reports. It is currently an online publication that can be found at www.ishr.ch

SUBSCRIPTION

If you wish to receive the Council Monitor Daily Updates by e-mail during the Council session, please e-mail information@ishr.ch with 'subscribe' in the subject line. Your e-mail address and personal information will not be shared or sold to any third parties. We may from time to time send you a notification about other publications in the Human Rights Monitor Series that you may be interested in downloading or subscribing to.

COPYRIGHT, DISTRIBUTION AND USE

Copyright © 2008 International Service for Human Rights

Material from this publication may be reproduced for training, teaching or other non-commercial purposes as long as ISHR is fully acknowledged. You can also distribute this publication and link to it from your website as long as ISHR is fully acknowledged as the source. No part of this publication may be reproduced for any commercial purpose without the prior express permission of the copyright holders.

ISHR accepts no responsibility for any inaccuracies arising from or connected to unapproved or unofficial translations of its publications or parts thereof.

DISCLAIMER

While every effort has been made to ensure the accuracy and reliability of the information contained in this publication, ISHR does not guarantee, and accepts no legal liability whatsoever arising from any possible mistakes in the information reported on, or any use of this publication. We are however happy to correct any errors you may come across so please notify information@ishr.ch.